



DINB Structure de cotisation 2026

Membre retraité	Cotisation DINB Total:	\$ 25.00 \$ 25.00
Membre immatriculé	Cotisation DINB Cotisation IDCEC (HST# 80996 1717 RT 0001) Total:	\$ 519.98 \$ 6.78 \$ 526.76
Membre immatriculé non résident	Cotisation DINB Total:	\$ 519.98 \$ 519.98
Membre stagiaire	Cotisation DINB Cotisation IDCEC (HST# 80996 1717 RT 0001) Total:	\$ 256.00 \$ 6.78 \$ 262.78
Membre étudiant	Cotisation DINB Total:	\$ 25.00 \$ 25.00

La cotisation annuelle DINB pour les nouveaux membres immatriculés, immatriculés non-résident et stagiaires qui se joignent à l'Association en milieu d'année, sera revue au prorata selon l'échéancier suivant;

- Premier trimestre (janvier- mars) 100%
- Deuxième trimestre (avril - juin) 75%
- Troisième trimestre (juillet – septembre) 50%
- Quatrième trimestre (octobre - décembre) 25%

Si un membre change de catégorie d'adhésion en cours d'année, un crédit équivalent à la cotisation DINB déjà payée sera appliqué envers le paiement de la cotisation de la nouvelle catégorie d'adhésion. Le membre n'aura qu'à payer une partie du montant de la nouvelle cotisation calculé au prorata.

Une fois l'adhésion acceptée et/ou le statut de membre révisé, une facture et un lien de paiement seront envoyés pour le montant approprié des cotisations.

Toute cotisation pour toute catégorie est non remboursable. Aucun remboursement ne sera accordé à un membre qui désire mettre fin à son adhésion.

DINB n'accepte pas les paiements par carte de crédit.

Frais additionnels: veuillez noter qu'une pénalité de 50 \$ sera ajoutée pour toute cotisation de renouvellement reçue après le 1 janvier 2026.